

CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATION DE COMPETITIONS VTT DANS LES DEPARTEMENTS 16/17/79/86

Objectif :

Ce cahier des charges est le document de référence pour les clubs qui souhaitent organiser une compétition VTT UFOLEP en 16/17/79/86 comptant pour le trophée interdépartemental.

Les épreuves concernées par ce cahier des charges sont celles inscrites au calendrier annuel UFOLEP (voir chapitre dédié aux types d'épreuves).

Pour des raisons de cohérences entre les activités cyclistes, il est demandé aux organisateurs de programmer leurs épreuves inscrites au Trophée dans une période incluse entre le 1^{er} février au 31 octobre de l'année sportive.

Le présent cahier des charges est destiné aux organisateurs de manifestations VTT se déroulant sous l'égide de l'UFOLEP en 16/17/79/86 .

L'objectif premier est de faciliter la réflexion de l'organisateur avant, pendant et après son épreuve.

L'organisateur veillera à prendre en compte le plus large public possible pour répondre à un des objectifs de l'UFOLEP qui est l'accessibilité à toutes les formes de pratiques.

Il sera aussi attentif à respecter les règlements de la discipline rédigés au plan national et qui font foi en la matière. <http://www.cyclisme-ufolep.info/>

Pour faciliter sa tâche, avant, pendant et après l'épreuve, l'organisateur peut faire appel aux membres de la commission interdépartementale 16/17/79/86, personnes ressources et aide à la décision.

A ce titre, si un litige devait avoir lieu au sujet des classements le jour de l'épreuve, les membres de la commission interdépartementale seraient en mesure de se réunir pour une décision souveraine sur le classement final à donner.

L'organisateur prendra en compte tout ou partie des préconisations relatives à la démarche de développement durable instaurée par l'UFOLEP dont le but est de l'impact de sa manifestation sur l'environnement.

Un document de référence édité par l'UFOLEP Nationale est téléchargeable sur le site :

www.sport21.fr/resources/guide+manifestations+DD.pdf

Administration et gestion de l'épreuve en amont :

- Inscription au calendrier interdépartemental VTT 16/17/79/86.

Sur la base du tableau ci-dessous, cité pour exemple, l'organisateur inscrira la ou les épreuves qu'il souhaite voir figurer au calendrier Multisports UFOLEP Poitou-Charentes de l'année sportive en cours.

Symbole	Date	Lieu	Dépt	Type d'épreuve	Détails	Organisateur	Correspondant	Adresse / Téléphone
	11/11	NAINTRE	86	Trophée Régional VTT X-country (Championnat départemental 86)	Premier départ 13h00	Vélophile Naintréenne cyclo VTT	Francis BLEYAERT Autre nom	05.49.90.17.51. francis.bleyaert@voila.fr 05.49.90.17.51. francis.bleyaert@voila.fr www.vncyclovtt.com

- Elaboration du dossier administratif type (6 à 8 semaines avant l'épreuve suivant les préfectures) : Envoi à l'UFOLEP de son département pour validation et apposition d'un numéro de Visa avant envoi en préfecture ou sous préfecture.
- Souscrire l'assurance ACT (Activité Cycliste Temporaire) pour les compétiteurs et bénévoles impliqués dans l'organisation ou attestation si autres assurances que l'APAC.
- Communiquer largement sur la manifestation (affiches, flyer, site Internet) en y apposant le logo UFOLEP, faire appel aux médias locaux (radios, presse écrite, etc...)

Accueil général des compétiteurs :

Prévoir un lieu d'accueil permettant de prendre un café (buvette), contribuant à la convivialité de l'épreuve.

Prévoir un fléchage suffisant orientant les compétiteurs vers :

- Les parkings (prévoir 100 à 200 places véhicules en fonction de la nature de l'épreuve : épreuve classique du trophée ou Championnat régional)
- Les inscriptions
- Lieu de départ
- Lavage VTT, douches, buvettes, sanitaires, etc...
- Salle des fêtes (éventuelle)

Inscriptions, tarifs :

Les inscriptions individuelles

Toutes les inscriptions pour le trophée se feront au plus tard 48h avant l'épreuve au tarif en vigueur.

Toutes les inscriptions sur place seront majorées de 3 €. (Sauf championnat régional, pas d'inscription sur place)

Le compétiteur devra présenter sa licence et son carton le jour de l'épreuve en cours de validité

Pour le Championnat interdépartemental 16/17/79/86, les engagements se feront uniquement sur dossier par les responsables de club.

Pour le Championnat départemental, pour le département concerné, les engagements se feront sur dossier, pour les autres départements les engagements se feront sur les mêmes modalités que le trophée.

Les tarifs d'inscription qui devront être demandés aux pilotes selon l'harmonisation régionale :

Epreuves	Licencié UFOLEP	Non licencié ou FFC	Jeunes -16ans
Compétitions comptant pour le Trophée	8 €	13 €	5 €
Championnat Interdépartemental 16/17/79/86	8 €		4 €

- Un droit d'inscription par épreuve, destiné à financer l'organisation du Trophée, sera perçu par le Comité Championnat interdépartemental 16/17/79/86, auprès de chaque organisateur. Son montant est fixé par le Comité Directeur Régional sur proposition de la Commission Technique Interdépartemental de la discipline.
- Ce droit d'inscription est fixé à 50 euros par manifestation. De plus, pour financer l'organisation du championnat interdépartemental 16/17/79/86 tous les clubs inscrivant une manifestation compétitive VTT au calendrier interdépartemental UFOLEP et faisant partie ou non du trophée régional reversera 0,50

euros par participant au Comité Régional.

Tableau récapitulatif des redevances :	A 0,5€ / pilote	B 50€ / épreuve	C 1,5€ / pilote
Course inscrite au calendrier	X	Non	Non
Course inscrite au trophée 16/17/79/86	X	X	Non
Championnat régional	Non	Non	4€/adulte 2€/jeune

Organiser la ou les tables d'inscription de façon à ne pas faire trop attendre les participants.

Les inscriptions sur place, sans engagement préalable, seront acceptées dans un délai libre pour chaque organisateur.

Le retrait des plaques se fera individuellement en échange de la licence et du carton, du paiement et de la signature d'émargement. (Sauf championnat régional, le paiement se fera lors de l'envoi du dossier).

Après l'épreuve, la licence et le carton seront restitués en échange de la plaque. (Prévoir à cet effet une permanence). Si toutefois l'organisateur souhaite offrir les plaques, il ne sera pas obligé de garder les licences et les cartons.

Pour l'accueil des non licenciés l'organisateur veillera à demander un certificat de non contre indication à la pratique du VTT en compétition datant de moins d'un an.

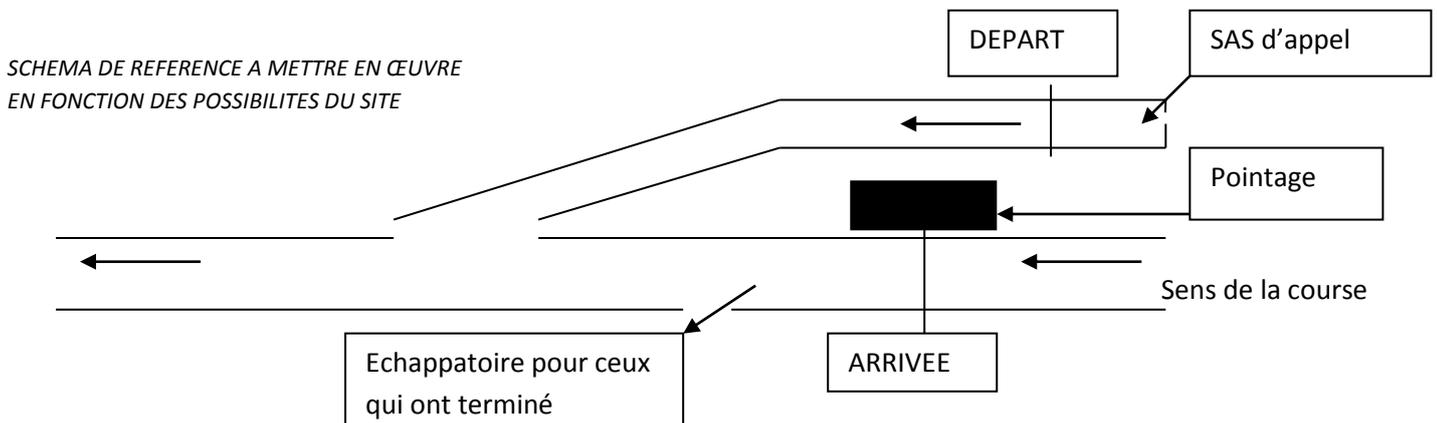
Appel :

En fonction du nombre d'inscrits, prévoir 10 à 15 ' avant l'heure de départ.

Prévoir une zone d'appel en amont de la ligne qui permettra de vérifier la présence des compétiteurs, puis une fois appelés de se placer sur la ligne de départ.

Cette phase d'appel est un moment privilégié pour veiller au respect des équipements de sécurité.

L'ordre d'appel se fera de façon chronologique au regard des numéros des plaques enregistrées.



Départs :

Tenir compte en premier lieu des feuilles d'émargement constituées le jour même et informer la table de marque des éventuels changements.

Pour éviter les faux départs, ne pas faire de décompte (5, 4, 3, 2, 1) mais simplement annoncer les 1', 30'', 15'' et puis un top départ à la voix ou sonore.

Circuits :

Adapter la dimension de la ligne de départ au nombre d'inscrits.

Prévoir une distance de 500 m à 1 km avant le premier étranglement afin de favoriser la fluidité.

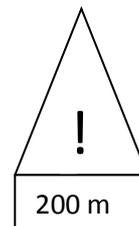
1°) Le fléchage :

Mettre une légende à l'accueil relative au mode de fléchage avec le plan du circuit.

Un système de double fléchage au sol et sur piquet peut être mis en place.

Pas de peinture (préférer le plâtre)

Signaler les zones difficiles et la distance à laquelle elle se trouve : →



Rubalise dans les parties dangereuses, (pensez à la relever après l'épreuve).

Marquer au sol les lignes de départ et d'arrivée (marquage éphémère impératif) en privilégiant une boucle de départ distincte de la zone d'arrivée.

2°) Types de circuits :

Les distances et les temps seront conformes au règlement national VTT UFOLEP.

Concevoir un circuit varié alternant des zones techniques, des zones plus roulantes et ne comptant pas plus de 15% environ de partie goudronnée.

3°) Nature du circuit :

Adapter les difficultés du parcours pour permettre au plus grand nombre de le réaliser.

4°) Types d'épreuves :

X Country, Américaine, course par équipe longue durée (4 heures, soit 2 heures/équipier).

Sécurité :

adapter le nombre de signaleurs aux spécificités des circuits.

Prévoir un dispositif d'intervention des secours qui prenne en compte les distances de poste à poste entre 2 signaleurs et leurs moyens de communication avec le PC course.

Un plan du parcours sera produit et distribué à toutes les personnes en charge de l'organisation et de la sécurité.

Il y figurera les points de présence des signaleurs.

Attention : les circuits à partir de 12 km nécessitent la présence d'un médecin et d'une ambulance.

Ravitaillement :

Les ravitaillements à prévoir seront en quantité suffisante en variant les denrées solides et les boissons. Les espaces dédiés seront indiqués et placés de façon bien répartis sur le circuit. Privilégier le ravitaillement de l'arrivée. (Ne pas oublier que le ravitaillement est un des points qui contribue à la convivialité d'une épreuve). La mise en place de gobelets réutilisables est fortement suggérée pour limiter la production de déchets ultimes. Pour les circuits de 20 km et plus, prévoir un ravitaillement supplémentaire à celui mis en place à l'arrivée.

Récompenses :

Il est rappelé qu'aucune somme d'argent n'est autorisée et ne doit être remise au titre des récompenses.

La notion d'équité doit prévaloir en veillant à ne pas distribuer des récompenses trop disproportionnée entre les premiers et les autres compétiteurs.

Dans le cas de lots importants, un tirage au sort est préconisé.

Attention : Lors d'un championnat départemental, les compétiteurs hors département se verront aussi remettre une récompense (3 premiers) au titre de leur participation à une épreuve du trophée.

Document mis à jour le 17/12/2018

Affirmer l'appartenance de la manifestation à l'UFOLEP :

Placer une banderole UFOLEP sur les lignes départ/arrivée et au lieu de remise des récompenses.

Si nécessaire, apporter des éléments d'information sur l'UFOLEP au speaker chargé d'animer l'épreuve.

Au cours de la cérémonie des récompenses permettre la prise de parole d'un représentant de l'UFOLEP.

Terminer la manifestation :

Nettoyer le site de départ, débaliser les parcours et nettoyer si nécessaire

Essayer d'obtenir un article dans la presse locale,

Remercier les éventuels partenaires

Faire remonter les résultats à la fédération UFOLEP départementale après les avoir transmis à la personne chargée d'effectuer les classements.

Ne pas oublier que chaque épreuve inscrite au calendrier donne une image positive ou...négative de toute la fédération.